

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-242/SG/ESJ portant organisation d'une saison spéciale du Certificat d'étude primaires élémentaires, régime métropolitain.

n° 72-242/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

16 février 1972

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1972

Date du numéro

10 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une session spéciale du Certificat d'études primaires élémentaires, régime métropolitain, réservée aux personnels militaires en service dans le territoire, sera organisée le jeudi 24 février 1972, à partir de 7 heures, dans les centres de : Djibouti : Ecole de la Zone portuaire Sud ; Obock : Ecole publique. Art. 2.— Les inscriptions sont reçues au Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse du 1er au 15 février 1972. Art. 3.— Les commissions d'examen sont composées comme suit : Centre d'Obock : Président : M. Tidone, inspecteur départemental de l'éducation nationale. Membres : MM. Grimigni, Kassim Sail, Remion, M[°] Remion. Centre de Djibouti : Président : Mme Poitevin, inspectrice départementale de l'éducation nationale. Membres : MM. Bordenave, Fourdin, Ruff, Renaut, Sauleau, Tremblay, Sarotte, Houssein Abdi Gouled, Mmes Bordenave, Pugnet.